



COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL DOUBLES M4 2020 **ELIMINATOIRES DE SECTEURS le dimanche 03 mai**

Les éliminatoires de secteurs auront lieu le **dimanche 03 mai 2020** et qualifieront **10 équipes** au total.

Chaque Président de secteur est chargé d'organiser ces éliminatoires : lieu, engagement de **15 €**/double, tirage au sort, **désignation d'un arbitre**, secrétariat, indemnités, contacter la presse, ...

Ces éliminatoires qualifieront au minimum **2 équipes/secteur** pour le **Fédéral de CHALON** (voir tableau ci-dessous) avec quota de base fixe, variante d'après participation 2020.

Le nombre des engagements doit être envoyé au CSB71 et à Daniel COTTIN par les Présidents de secteurs impérativement le lundi 20 avril 2020.

NOMBRE DE QUALIFIES	SECTEUR 2		SECTEUR 3		SECTEUR 4	
	Base	Participation 2020	Base	Participation 2020	Base	Participation 2020
TOTAL = 16						
4^{ème} DIVISION	2		2		2	

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La compétition se déroulera en **poules** et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30 (poules) et 2h00 (qualificatives)**.

REGLEMENTATION

Les **2** ou **3** joueurs de l'équipe doivent être licenciés à la même ASB ou ESB. Un joueur étranger est admis par équipe. **Les G-18 ne peuvent pas participer.**

Les **2** joueurs sur le terrain devront porter une tenue uniforme (haut obligatoire).

Tous les participants devront être en possession d'une licence réglementaire : cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature du joueur.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant (en particulier sur les tenues).

POINTS de CATEGORISATION : **1** point par partie jouée et gagnée.

CHAMPIONNAT FEDERAL à CHALON (stade Garibaldi) le 07 JUIN

Ce championnat sera organisé par **LA BOULE DES CHARREAUX** le **dimanche 07 juin 2020**.

Il regroupera les **16** équipes qualifiées : **6** par le classement établi d'après les résultats des concours allant du 14 septembre 2019 au 12 avril 2020 et **10** par les éliminatoires de secteurs.

Il qualifiera **2 équipes** pour les **Championnats de France** qui se dérouleront les **04 et 05 juillet** à **SAINT DENIS LES BOURG (01)**.

DEROULEMENT de la COMPETITION

Ce championnat se déroulera par **poules** et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30 (poules) et 2h00 (qualificatives)**.

Les équipes devront présenter leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée (logiquement le contrôle aura été effectué au niveau des secteurs). **Les arbitres désignés appliqueront le règlement le cas échéant.**

Les **2** joueurs sur le terrain devront porter une tenue uniforme (haut obligatoire).

INDEMNITES ET RECOMPENSES

8 € par partie jouée et gagnée en poule. **20 €** parties qualificatives **25 €** partie finale.

Challenges attribués par le C.S.B. aux qualifiés.

POINTS DE CATEGORISATION : **1** point/partie.

LE BUREAU du CSB71





COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL DOUBLES M3 2020 **DIMANCHE 07 JUIN à CHALON (STAGE GARILBALDI)**

Ce championnat sera organisé par **la BOULE DES CHARREAUX** le **dimanche 07 juin 2020**.

Il regroupera les **10** équipes qualifiées par les concours qualificatifs du 14 septembre 2019 au 1^{er} mai 2020 + les **6** équipes qualifiées par les concours OPEN ouverts à tous les licenciés M3 du département (S3 à SAINT VALLIER le 03 mai; S2 le 10 mai à **définir** ; S4 à LA ROCHE VINEUSE le lundi 1^{er} juin 2020)

Les **10** équipes déjà qualifiées par les concours seront connues avec les noms des joueurs qui les composent et seront diffusées sur le site du CSB 71 le samedi 02 mai.

REGLEMENTATION des CONCOURS OPEN ouverts à tous les licenciés M3 du département (GESTION par les SECTEURS) :

*Ces concours seront ouverts à toutes les équipes non qualifiées par les concours qualificatifs (un joueur déjà qualifié ne pourra bien évidemment pas participer).

*Les 2 ou 3 joueurs de l'équipe devront appartenir à la même AS ou ESB.

* Un seul joueur M3 possible par équipe ; un ou 2 joueurs M4 seront autorisés par équipe à condition qu'ils n'aient pas participé aux éliminatoires doubles M4 de leur secteur. Les G -18 ne seront pas admis.

*Les joueurs de l'équipe devront porter une tenue uniforme (**haut obligatoire**).

*Les licences règlementaires devront être déposées au secrétariat avant le début de la compétition et seront contrôlées par l'arbitre.

*Ces concours se disputeront par poules (début à 08h00). Les parties se joueront en **13 points** ou **1h30**.

INSCRIPTIONS : Les inscriptions seront à faire auprès des secrétaires de secteurs (**15€/équipe**).

FEDERAL du 07 JUIN

Il qualifiera **2 équipes**

pour les Championnats de France qui se dérouleront les **04 et 05 juillet 2020** à **SAINT DENIS LES BOURG (01)**.

DEROULEMENT de la COMPETITION

Ce championnat se déroulera par **poules** et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13 points** et seront limitées à **1h30 (poules)** et **2h00 (qualificatives)**.

Les équipes devront présenter leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée. Les arbitres désignés appliqueront le règlement le cas échéant.

Les 2 joueurs sur le terrain devront porter une tenue uniforme (**haut obligatoire**).

INDEMNITES ET RECOMPENSES

8 € par partie jouée et gagnée en poule. **20 €** 1^{ère} partie qualificative **25 €** partie finale.

Challenges attribués par le C.S.B. aux qualifiés.

POINTS DE CATEGORISATION : 2 points/partie.

LE BUREAU DU CSB 71





COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL DOUBLES F3 2020 **DIMANCHE 07 JUIN à CHALON (STADE GARIBALDI)**

Ce championnat fédéral sera organisé par La Boule des Charreaux le **dimanche 07 juin** et qualifiera 2 équipes

pour les Championnats de France qui se dérouleront à **SAINT DENIS LES BOURG (01)** les **04 et 05 JUILLET 2020**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera par **poules** et débutera à **8h00**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30 (poules) et 2h00 (qualificatives)**.

POINTS DE CATEGORISATION : 2 points/partie gagnée et jouée.

REGLEMENTATION

Les équipes peuvent être composées de **2 ou 3 joueuses** qui doivent être licenciées à la même ASB ou ESB.

A noter : pour ce championnat, les équipes de **2 ou 3 joueuses** doivent comporter au moins une joueuse F3. Les F-18 médicalement surclassées peuvent participer.

Les deux joueuses sur le terrain devront obligatoirement porter une tenue uniforme (haut).

Les équipes devront déposer leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée : **cachet médical obligatoire dès le début de la compétition**, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature des joueuses.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant (notamment pour les tenues).

INDEMNITES ET RECOMPENSES :

8 € par partie jouée et gagnée en poule. **20 €** (parties qualificatives) **25 €** (parties finales).

Challenges attribués par le C.S.B. aux qualifiées.

INSCRIPTIONS : Les fiches d'engagement CSB 71 correctement remplies (mentionnant les noms, prénoms, n° licence, nom de l'ASB ou ESB des joueuses) seront reçues jusqu'au **lundi 25 mai** (délai de rigueur) au siège du CSB 71

CSB 71 – Boulodrome des Trappistines – 31 rue Pillet – 71000 MÂCON

Elles devront obligatoirement être accompagnées d'un chèque de **15 €/équipe**. Ne faire qu'un seul chèque par société, libellé à l'ordre du CSB 71. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou mail.

LE BUREAU DU CSB 71





COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL DOUBLES F4 2020 **DIMANCHE 07 JUIN à CHALON (STADE GARIBALDI)**

Ce championnat fédéral sera organisé par La Boule des Charreaux le **dimanche 07 juin** et qualifiera 2 équipes

pour les Championnats de France qui se dérouleront à **SAINT DENIS LES BOURG (01)** les **04 et 05 JUILLET 2020**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera par **poules** et débutera à **8h00**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30 (poules) et 2h00 (qualificatives)**.

POINTS DE CATEGORISATION : 1 point/partie gagnée et jouée.

REGLEMENTATION

Les équipes peuvent être composées de **2 ou 3 joueuses** qui doivent être licenciées à la même ASB ou ESB.

A noter : Les F-18 médicalement surclassées peuvent participer.

Les deux joueuses sur le terrain devront obligatoirement porter une tenue uniforme (haut).

Les équipes devront déposer leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée : **cachet médical obligatoire dès le début de la compétition**, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature des joueuses.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant (notamment pour les tenues).

INDEMNITES ET RECOMPENSES :

8 € par partie jouée et gagnée en poule. **15 €** en ¼. **20 €** en ½. **25 €** en finale.

Challenges attribués par le C.S.B. aux qualifiées.

INSCRIPTIONS : Les fiches d'engagement CSB 71 correctement remplies (mentionnant les noms, prénoms, n° licence, nom de l'ASB ou ESB des joueuses) seront reçues jusqu'au **lundi 25 mai** (délai de rigueur) au siège du CSB 71

CSB 71 – Boulodrome des Trappistines – 31 rue Pillet – 71000 MÂCON

Elles devront obligatoirement être accompagnées d'un chèque de **15 €/équipe**. Ne faire qu'un seul chèque par société, libellé à l'ordre du CSB 71. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou mail.

LE BUREAU DU CSB 71

